

MAGAZINE
DES ADHÉRENTS
MGEN DE LA SAVOIE

mgen[★]

73

SEPTEMBRE 2017 / N° 39

Élections aux comités de section:

Du mutualiste à l'élu...
... des valeurs affirmées
en action



MGEN EST MEMBRE
DU GROUPE ISTYA,
PREMIÈRE UNION
MUTUALISTE DE FRANCE

groupe
istya
mutuelles, vraiment

4 PRÉVENTION
Événements
prévention

6 VIE MUTUALISTE
Élections aux comités
de section

8 INFORMATIONS PRATIQUES
Je change de situation...
j'informe ma section



Les présidents MGEN Rhône-Alpes, de gauche à droite :
 • Jean-Louis Tarditi (Savoie) • Frédéric Verges (Drôme) • Christiane Szczepanik (Rhône) • Jean-Christophe Baudin
 (Administrateur National Chargé de la Région Rhône-Alpes) • Jean-Claude Peron (Ain) • Alain Bats (Haute-Savoie)
 • Jean-Marie Bouget (Isère) • Philippe Lixi (Ardèche) • Yves Garnier (Loire)

MGEN a maintenant plus de 70 ans, mais elle continue à regarder vers l'avenir, à croire au progrès, à croire en ses rêves.

C'est parce qu'MGEN regarde vers l'avenir que Thierry Beaudet a pris les commandes de l'Union Mutualiste de Groupe formée par MGEN, ISTYA, et Harmonie Mutuelle. Ce groupe est essentiel pour notre avenir. Fort de 10 millions de personnes couvertes, il est là pour agir, pour faire des propositions qui pourront améliorer notre protection santé, notamment face à la perspective des contrats repères promis par le Président de la République. Nous ne voulons plus subir les décisions de l'Etat.

Roland Berthilier, nouveau Président MGEN, travaillera avec Isabelle Hébert, directrice générale en remplacement de Jean-Louis Davet qui accompagne Thierry Beaudet à la direction de l'UMG. Ces changements ne sont pas un changement de cap mais un prolongement de ce que Thierry Beaudet a toujours affirmé : l'avenir d'MGEN, ce ne peut être une MGEN seule.

Pour MGEN, regarder vers l'avenir c'est aussi s'atteler à de nouveaux dossiers complexes. Celui, urgent, de l'évolution de nos cotisations afin de préserver nos équilibres financiers dans un contexte où la société demande sans cesse de nouveaux efforts aux complémentaires santé : aujourd'hui le poids des nouvelles conventions médicales, demain la volonté gouvernementale d'un reste à charge « zéro » en dentaire, optique et audioprothèses. Celui, aussi, d'un travail de plus en plus étroit avec la Mutuelle des Affaires Étrangères et Européennes : MGEN et MAEE étant les mutuelles qui ont le plus d'adhérents à l'étranger. Celui, enfin, de l'adaptation d'MGEN Filia au nouveau code de la Mutualité.

Et c'est parce qu'MGEN regarde vers l'avenir qu'il nous appartient collectivement d'assurer la cohérence entre les valeurs que nous portons et nos actes.

L'échelon départemental est le premier échelon démocratique au sein d'MGEN. C'est le niveau privilégié de relation avec les adhérents, celui de nos représentants de proximité que sont les membres du comité de section, à côté des correspondants qui assurent le maillage territorial.

Les élections vont se dérouler en janvier prochain pour procéder au renouvellement du tiers du comité de section. Chaque adhérent, chaque adhérente peut être candidat-e. S'engager est un acte fort et nécessaire de la vie démocratique de notre organisation. Une mutuelle n'est pas dirigée par une poignée d'actionnaires dont le but essentiel est la rentabilité des capitaux investis. **Ce sont les adhérent-e-s qui décident des grandes orientations en élisant leurs représentant-e-s. Ces représentant-e-s engagent une (petite) partie de leur temps au service des autres.**

Pourquoi pas vous ?

**LES PRÉSIDENTS DES SECTIONS MGEN
DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES**

Adosen, appel aux dons	3
Prévention	4-5
• Événements prévention	
Vie mutualiste	6
• Élections aux comités de section	
Vie de la section	7
• MGEN plus proche de vous	
Informations pratiques	8
• Je change de situation...	
• j'informe ma section	



Nous souhaitons la bienvenue à **Marc Gillette**, professeur des écoles détaché, qui a intégré l'équipe de direction de la section en tant que délégué depuis le 1^{er} septembre.

Alerte fraudes

Nous constatons une augmentation inquiétante de mails ou appels téléphoniques frauduleux se réclamant de la CPAM et invitant à donner des informations confidentielles (informations bancaires, justificatifs et de domicile). Soyez vigilant ! En aucun cas, vous ne devez y donner suite.

Nous vous rappelons que seul le 3676 vous permet de joindre MGEN et que jamais votre interlocuteur ne vous demandera d'informations bancaires à transmettre oralement à cette occasion.



BULLETIN MGEN SAVOIE

MGEN Savoie - 116, avenue du Grand Ariétaz - 73079 Chambéry Cédex 9
 Tél. : **3676** • Fax : 04 79 62 19 39
 Internet et courriel : www.mgen.fr

(formulaire de contact sur la page départementale de la section de Savoie)

Ont participé à la rédaction de ce bulletin :
 l'équipe de direction et les membres de la commission communication

Directeur de la Publication : le Président

Routage : atelier protégé LMDS

Conception/Impression : Kallistene Conseil

Imprimé sur papier Eco certifié PEFC 100 % - ISSN en cours

**ADOSEN -
PRÉVENTION SANTÉ MGEN
VOUS REMERCIE DE VOTRE SOUTIEN**

L'ADOSEN - Prévention Santé MGEN a beaucoup œuvré sur l'année 2016 et c'est grâce à vous ! Chacun de vos dons a permis à l'association de s'engager de manière plus concrète dans l'éducation et la promotion de la santé, de la citoyenneté et de la solidarité en inscrivant ses actions autour de trois axes centraux : la création et la diffusion d'outils pédagogiques, l'intervention en classes et la mutualisation et valorisation des projets pédagogiques.

En 2016, des outils innovants pour le bien-être du système éducatif ont été créés. L'application **FilGood** et le Serious Game **Où est Alice ?** sur le cyber-harcèlement [officiellement lancé en 2017], en sont les exemples concrets. Conçue pour évaluer le niveau de bien être au sein des établissements afin de permettre au personnel éducatif de pallier aux difficultés rencontrées, FilGood bénéficie, à ce jour, à plus de 2500 jeunes scolarisés et à près de 100 établissements scolaires.

Cette année, encore plus que les années précédentes, **l'ADOSEN - Prévention Santé MGEN** ambitionne de s'inscrire dans une logique de réelle proximité avec les élèves et la communauté éducative. A cette fin, des **volontaires en services civiques** ont été recrutés **pour intervenir dans les classes** autour des thématiques du don du sang, de l'activité physique et sportive et de l'égalité filles garçons, dans quatre régions de France. L'initiative, bien qu'à ses débuts, a séduit plusieurs établissements scolaires et pourra être étendue à d'autres régions de France à partir de septembre.

Le nouveau site internet s'inscrit pleinement dans cette logique en facilitant la démultiplication des projets. Il permet en effet de partager, sur des thématiques variées, des dossiers et activités pédagogiques. Il permettra dès 2017, à l'ensemble des acteurs éducatifs, d'y faire part de retours d'expériences.

Ces volontaires permettent aussi de renforcer nos interventions sur le don du sang en lien avec l'Etablissement Français du Sang. Thématique historique de notre association, nous souhaitons poursuivre cette dynamique dans les années à venir.

Par ailleurs, pour concrétiser ses aspirations de valorisation et mutualisation de projets, **l'ADOSEN - Prévention Santé MGEN** lance en 2017 un **Appel national à Projets Pédagogiques** à destination des établissements scolaires. Outre l'aide financière, l'association contribuera à la réussite des projets subventionnés à travers un accompagnement de compétences et une valorisation notamment sur son site internet : www.adosen-sante.com.

L'ADOSEN - Prévention Santé MGEN s'implique dans ce qui touche au plus près au bien être des élèves. En prenant comme thématique centrale l'égalité filles - garçons pour les trois prochaines années, l'association entend relever un réel défi : celui d'empêcher les préjugés et stéréotypes liés au genre et les discriminations qui en découlent, d'enrayer le bien être des élèves et d'influencer leurs choix de vie personnels et professionnels.

L'ADOSEN - Prévention Santé MGEN lancera donc une importante campagne pour l'égalité ciblant les établissements scolaires : « **Stéréotypes/Stéréomeufs** ».

Vos dons n'ont jamais été aussi nécessaires et importants qu'aujourd'hui. Le monde éducatif, en pleine mutation, a besoin de nouvelles approches pour traiter des problèmes persistants et d'outils et stratégies innovantes pour faire face aux nouvelles difficultés émergentes. C'est ce que **l'ADOSEN - Prévention Santé MGEN** propose à travers ses actions, et c'est à cela que vous contribuez en nous soutenant.

En mon nom et au nom du Conseil d'Administration de l'association ADOSEN - Prévention Santé MGEN, je vous remercie sincèrement de votre confiance, implication et support sans faille à nos projets. Nous espérons le renouvellement de votre soutien afin de continuer sur cette belle lancée.

Eric Chenut

Président de l'ADOSEN - Prévention Santé MGEN

Appel à don pour l'année 2017

N° donateur / abonné :

Nom : Prénom :
Date de naissance : Profession :
Structure (pour les établissements scolaires, collectivités territoriales, association...) :
Adresse :
Code postal : Localité : Courriel :

☐ Je souhaite soutenir l'association **ADOSEN Prévention santé MGEN** pour l'année 2017 et je verse la somme de :

☐ 10 € ☐ 15 € ☐ 20 € ☐ 25 € ☐ 30 € ☐ ou plus : €

☐ Montant du chèque joint : €

Bulletin à retourner accompagné de votre chèque à :
L'association ADOSEN Prévention santé MGEN
3, square Max-Hymans - 75748 Paris Cedex 15

Date :/...../2017

Signature

ADOSEN - Prévention santé MGEN - 3, square Max Hymans 75748
Paris Cedex 15 - Contact : adosen@mgen.fr
Association loi 1901 agréée par le ministère de l'Éducation
nationale [B0 n° 39 du 12/10/2008] et autorisée à recevoir des
dons et des legs

Chaque don ouvre droit à une réduction d'impôts égale à 66 % de la somme versée dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. L'association adressera aux donateurs le reçu fiscal permettant cette réduction d'impôts.

Événements prévention



➤ Passés...

PRÉVENTION SOLAIRE

Jeudi 19 mai 2017, les élèves de l'école Pringollet d'Ugine, accompagnés de leurs professeurs, ont participé à la journée « Prévention solaire » animée par la MfARA et MGEN. Sans occulter les effets bénéfiques du soleil, les enfants ont appris aussi à s'en protéger, grâce à des ateliers ludiques : jeu des 7 z'erreurs, jeu de l'oie, mises en scène. Chacun est reparti avec son bracelet sensible aux UV.

➤ ... et à venir

JOURNÉE "ABORDEZ ET VIVEZ VOTRE RETRAITE EN FORME"

Abordez et vivez
votre retraite en forme



Jeudi 16 novembre de 9h à 17h
Château des Comtes de Challes
247 montée du Château
CHALLES LES EAUX

Vous avez pris votre retraite depuis peu ou vous allez la prendre prochainement ; venez prendre le temps d'y penser et de vous y préparer.

La journée débutera par un temps d'échanges autour des envies et des réticences liées à ce passage à la retraite. Après le déjeuner convivial de midi, une initiation à la marche nordique est proposée afin de mettre en jambes les participants. Enfin, la journée se clôture par une réflexion avec une psychologue autour du passage vers cette nouvelle vie, en lien avec le temps d'animation du matin.

Cette journée a pour vocation d'accompagner les adhérents mutualistes dans cette transition entre deux longues périodes de vie très différenciées de par le statut social, les modes de vie, les relations sociales, la place au sein de la famille et les revenus, le tout dans un cadre agréable et convivial.

Inscription et renseignements avant le 30 octobre au 04 79 28 76 23 ou v.denarie@mfara.fr (participation au repas de 10 euros)

SECONDE ÉDITION DE LA JOURNÉE "MA SANTÉ, MON BIEN-ÊTRE"

Mardi 31 octobre
de 10h à 12h30 et de 13h à 17h30
Hôtel Best Western Alexander Park
51, rue Alexander Fleming
73000 CHAMBÉRY

La Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes en partenariat avec les opticiens et audioprothésistes mutualistes et d'autres professionnels de santé organisent une journée de repérage comprenant : une initiation au yoga, des tests glycémiques et mesure de la tension artérielle, des dépistages visuel et auditif, une mini-conférence sur « favoriser le mieux-être au quotidien », une séance d'initiation à la méditation de pleine conscience, etc.



La journée sera en libre accès et gratuite, mais il est recommandé de réserver certains ateliers.

Inscription et renseignements :
au 04 78 41 22 50
ou contact_prevention@mfra.fr



MGEN tiendra un stand « **Bien-être et activité physique** » lors de la seule étape de Coupe du Monde de Biathlon organisée en France du 14 au 17 décembre dans l'antre du stade international « Sylvie Becaert » au Grand-Bornand Village.

BOUGER SUR PRESCRIPTION

Judi 28 septembre entre 14h et 16h
ou mardi 17 octobre entre 12h et 14h*



MGEN est partenaire du programme « Bouger sur prescription », mis en œuvre par l'Agence Ecomobilité, pour encourager la pratique de l'activité physique et notamment les déplacements à vélo au quotidien !

N'hésitez pas à vous inscrire aux prochaines séances vélo-école, spécifiquement réservées aux adhérents MGEN, pour (ré) apprendre à faire du vélo ou circuler en milieu urbain avec aisance.

Renseignements et inscription : www.bougersurprescription.fr

Agence Ecomobilité : 04 79 70 71 52 ; sante@agence-ecomobilite.fr

* Vous n'êtes pas disponible sur ces créneaux ? Prenez contact avec l'agence Ecomobilité pour déterminer un moment qui vous conviendra !



L'ADOLESCENCE À L'ÉPREUVE DES MOUVEMENTS EXTRÉMISTES

Conférence-débat jeudi 30 novembre à 20h, salle Le Chorus - Bourg Saint Maurice

La radicalisation, « processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux qui conteste l'ordre établi sur le plan politique, social ou culturel »* est un phénomène qui touche aujourd'hui certains adolescents et jeunes adultes. Quelques éléments de compréhension historique, sociologique, psychologique... semblent nécessaires pour « penser » cette réalité et en comprendre les enjeux sociétaux, familiaux et personnels.

Dans le cadre de ses actions de prévention et promotion de la santé, MGEN Savoie a choisi de financer l'intervention de Jessy Corboz, Educatrice spécialisée, Thérapeute familiale au CHS de Bassens, Chargée de mission « accompagnement des familles dans le cadre des processus de radicalisation ».

Ce temps fort est proposé par l'association Les Saint Exupériens, en lien avec la cité scolaire de Bourg Saint Maurice, et s'inscrit dans une programmation très complète d'événements, de conférences, de débats à destination du tout public, jeunes, parents, enseignants, éducateurs, pour mieux vivre ensemble !

* Définition de Farhad Khosrokhavar, sociologue et directeur d'étude à EHESS

Clubs des retraités MGEN

« Il n'est qu'un luxe véritable, et c'est celui des relations humaines. »

ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

De nombreuses activités conviviales, créatrices et sportives, des conférences et des voyages.

Près de 500 participants, dans 4 antennes de proximité :

► ANTENNE DE CHAMBÉRY

103 rue Mouxy de loche
Permanence le mardi de 14h30 à 17h
Tél : 04 79 33 46 14
Courriel : cren.chy@orange.fr

Portes ouvertes le vendredi 29 septembre de 15h à 17h30

► ANTENNE DE MAURIENNE

Madeleine Vinit
Courriel : madeleine.vinit@wanadoo.fr
Tél : 04 79 59 45 80

► ANTENNE DE L'AVANT-PAYS LA TRANSPINALIE

Jocelyne Borgey
Courriel : borgeyj73@gmail.com
Tél : 07 83 44 78 74

► ANTENNE D'ALBERTVILLE

Contacter l'Antenne de Chambéry

Rejoignez-nous, l'inscription dans une antenne est valable sur les 4 antennes.





MGEN :

un groupe qui donne
à ses adhérents
la possibilité de
s'exprimer

Élections aux comités de section

Chaque année paire, les adhérents MGEN sont appelés à voter
pour renouveler le tiers du comité de section départemental.

APPEL À CANDIDATURE

**Septembre
à fin octobre 2017**

PÉRIODE DE VOTE

**De janvier
à mars 2018**

**Pour en savoir plus
ou nous rencontrer
écrivez-nous à
jtarditi@mgen.fr**

Je suis adhérent-e ... Et si j'étais candidat-e au comité de section 2018 ?

Le comité de section se compose d'élus
choisis par les adhérents pour les représen-
ter. Le groupe MGEN se distingue ainsi par
sa gouvernance mutualiste en plaçant les
adhérents au cœur de la vie démocratique
et militante.

Être élu-e au comité de section, c'est :

- Faire vivre les valeurs de sa mutuelle :
Démocratie, Solidarité, Liberté et Laïcité.
- Contribuer au projet de sa mutuelle et à
la faire évoluer
- Mettre en œuvre des actions concrètes :
prévention, rencontres, animations...

Si je suis élu-e....

J'aurai la chance de rejoindre une équipe
dont la priorité est celle de l'adhérent et
de partager des moments d'échanges
constructifs et conviviaux.

Prenez part à
la belle aventure
MGEN !
On compte
sur vous !

MGEN plus proche de vous



Lors de l'assemblée départementale 2016, 4 représentants issus du comité de section ont été élus pour vous représenter lors de l'assemblée générale 2016 et 2017.

Jean-Louis TARDITI, Président de la section Savoie, Annie PONCE, Vice-présidente, Daniel REYNIER, Vice-président et Christine MERLIN, Directrice ont participé à l'AG 2017.

Ils ont notamment pris part au vote concernant les évolutions des prestations et des cotisations et le renouvellement du conseil d'administration. Ce dernier a élu à l'unanimité Roland BERTHILIER à la tête d'MGEN, Thierry BEAUDET se destinant à la Présidence du futur groupe MGEN, ISTYA, HARMONIE.

Ne manquez pas le prochain *Valeurs Mutualistes* qui reviendra en détail sur les décisions prises à l'AG de Montpellier.

Permanences MGEN

Dans un souci de service de proximité, MGEN vient à votre rencontre lors de permanences organisées sur différents sites du département.

Des conseillers vous reçoivent sur rendez-vous ; vous pouvez aussi y rencontrer des élus du comité de section attentifs à vos besoins et chargés de transmettre votre expression aux élus nationaux.

Calendrier prévisionnel de septembre à décembre 2017

19/09/2017	Lycée du Granier	Chambéry
21/09/2017	DDTE, chemin des 3 poiriers	Albertville
29/09/2017	Lycée Paul Heroult	St Jean De Maurienne
03/10/2017	Lycée Marlioz	Aix Les Bains
05/10/2017	Lycée Monge	Chambéry
10/10/2017	Lycée Louis Armand	Chambéry
26/09/2017	Lycée Grand Arc	Albertville
12/10/2017	Cite scolaire	Bourg Saint Maurice
17/10/2017	Lycée Jean Moulin	Albertville
19/10/2017	Lycée Vaugelas	Chambéry
07/11/2017	Lycée René Perrin	Ugine
08/11/2017	CIO	St Jean de Maurienne
09/11/2017	Collège de l'Épine	Novalaise
14/11/2017	Collège de Boigne	La Motte Servolex
16/11/2017	Collège P et M. Curie	Montmélián
21/11/2017	Lycée A. Croizat + Collège J. Rostand	Moutiers
23/11/2017	Collège Charles Dullin	Yenne
05/12/2017	Collège Ernest Perrier	La Bathie
06/12/2017	DDTE, chemin des 3 poiriers	Albertville
07/12/2017	Collège Jean-Jacques Perret	Aix Les Bains
14/12/2017	Lycée pro. Le Nivolet	St Alban Leysse



DIS, COMMENT CHANGE-T-ON D'OFFRE À MGEN ?

Depuis l'été 2016, MGEN propose à ses adhérents 4 couvertures santé/prévoyance. Nos conseillers, au moment de l'adhésion, évaluent vos besoins et vous proposent la formule la plus adaptée. Mais votre situation peut évoluer et nécessiter un changement d'offre.

Voici l'extrait de nos statuts qui récapitule les conditions de changement d'offre (Règlement mutualiste MSP, Titre 2, chapitre 1, article 5 p. 20 des statuts applicables au 01/1/2017) :

« En cours d'adhésion, le membre participant peut solliciter un changement de formule santé sous réserve d'avoir cotisé pendant au moins 24 mois dans la formule qu'il souhaite quitter et d'en faire la demande par écrit au moins deux mois avant la date d'échéance, soit au plus tard le 31 octobre, date de réception par la mutuelle.

La nouvelle formule prend effet au 1^{er} janvier de l'année qui suit la demande.

Par dérogation, le membre participant jeune peut solliciter chaque année un changement de formule vers une formule de garanties supérieure ou équivalente sous réserve d'en faire la demande au moins deux mois avant la date d'échéance soit au plus tard le 31 octobre, date de réception par la mutuelle. La nouvelle formule prend effet au 1^{er} janvier de l'année qui suit la demande.

Sont considérées comme des formules de garanties équivalentes les formules MGEN Référence et MGEN Equilibre. Le changement de formule est également possible à tout moment lorsque la demande a pour origine une modification de la situation familiale (mariage/PACS/concubinage, naissance ou adoption d'un enfant, divorce/rupture de PACS/rupture de concubinage, veuvage) ou une situation de chômage indemnisé, sous réserve que le membre participant établisse sa demande dans un délai de 6 mois suivant l'évènement. Dans ce cas, la nouvelle formule prendra effet le 1^{er} jour du 4^e mois qui suit la demande.

Le changement de formule santé est sans effet sur les limites de prestations en cours (implantologie, équipement optique et frais d'hospitalisation).

En cas de changement de formule prévoyance, les prestations allocations journalières, allocations invalidité, dépendance totale et perte temporaire d'autonomie en cours de service sont maintenues à leur niveau applicable à la date du fait générateur ouvrant droit à ces prestations. »

Je change de situation... J'informe ma section

JE SUIS MUTÉ DANS UN AUTRE DÉPARTEMENT



■ J'actualise mon dossier et je m'informe des services inclus dans le pack services dont je peux bénéficier. Si j'ai moins de 36 ans, je sollicite un prêt installation MGEN (prêt à taux 0% sans frais de dossier; les intérêts et le coût de l'assurance sont pris en charge par MGEN).

JE CHANGE D'ADRESSE OU DE COORDONNÉES BANCAIRES

- Je modifie ces données via mon espace personnel.



JE DEVIENS RETRAITÉ

- J'en informe ma section, je fais parvenir mon arrêté et je peux m'inscrire au club des retraités MGEN (voir p.5).



MON ADO DEVIENT ÉTUDIANT

- MGEN continue de le protéger grâce à ÔJl.



En France

Votre ado devient assuré social à part entière. Faites-nous parvenir une attestation Vitale. Selon la caisse gestionnaire, une transmission automatique des remboursements sécurité sociale sera possible vers MGEN.

Dans un pays de l'UE, de l'EEE ou en Suisse:

Depuis le 01/01/2016, sa situation d'étudiant est prévue par les règlements européens. Les étudiants sont considérés comme séjournant temporairement dans l'État membre où ils étudient; la prise en charge des soins se fait dans le pays du séjour.

Hors UE, EEE ou Suisse:

Prenez les renseignements avant le départ auprès de la caisse de Sécurité sociale gérant votre enfant.

MA FAMILLE S'AGRANDIT

- J'en informe ma section. Je fais bénéficier mon enfant de ma protection sociale et je perçois l'allocation naissance; je m'informe des services dont je peux bénéficier (service à domicile, ...)



MON CONTRAT DE TRAVAIL SE TERMINE



- J'en informe ma section pour adapter ma protection.

J'ENTREPRENDS DES TRAVAUX DANS MON LOGEMENT

- J'utilise les services IZIGLOO et sollicite l'assurance emprunteur pour le prêt de mes travaux.



J'ACHÈTE UN BIEN IMMOBILIER

- Je fais appel à l'assurance emprunteur MGEN et éventuellement à la caution.



Tout changement de situation a un impact sur votre protection sociale

Faites-nous part de vos changements et joignez-nous les justificatifs adéquats par:

► Courrier :

MGEN, 116, avenue du Grand Ariétaz
73079 CHAMBÉRY Cedex 9,

► Courriel :

Formulaire de contact sur le site Mgen.fr,

- **Visite** dans notre centre de service : (horaires en cours de modification. Renseignez-vous sur la page départementale Savoie du site mgen.fr ; attention, les renseignements affichés via Google sur les horaires de la section sont erronés).

N'oubliez pas de solliciter le pack services inclus dans votre cotisation en appelant le **09 72 72 27 28** : informations, conseils juridiques, services à domicile en cas d'hospitalisation ou d'immobilisation, services en cas de mutation professionnelle... Pour en savoir plus, consultez le site mgen.fr